



# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Industrie Bâtiment Commerce

*Formation certifiante*

**FORMEZ VOUS AVEC  
LE CF2C DE CLAIRVIVRE**



**C  
F  
2  
C**

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (prap) permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement.



## Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les salariés exerçant une activité physique dans les secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et s'étend au secteur du tertiaire.

La formation PRAP IBC MAC s'adresse aux personnes titulaires du certificat Acteur PRAP IBC.

## Le formateur

La formation est animée par Monsieur Pascal CLEDE : titulaire du certificat de « Formateur PRAP IBC et PRAP 2S », agent de Prévention et de Sécurité de l'Établissement Public Départemental de Clairvivre.

## Public accueilli

Tout public.

Également accessible aux personnes en situation de handicap.

*En tant que personne en situation de handicap, vous avez accès à nos formations.*

*Pour plus de renseignements, contactez notre référente handicap.*

Catherine CLERGEREAUX [referent.handicap@clairvivre.fr](mailto:referent.handicap@clairvivre.fr)

## Nombre de stagiaires par session

De 4 à 10 personnes par session

## Tarif

Sur devis

## ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation se déroule uniquement en présentiel dans l'établissement public départemental de Clairvivre (Dordogne) ou dans l'entreprise.

Elle se déroule sur une durée :

- de 2 jours consécutifs ou non consécutifs (14 heures) pour la formation initiale
- de 1 jour (7 heures) pour la formation de Maintien et Actualisation des Compétences.

## HORAIRES DE LA FORMATION

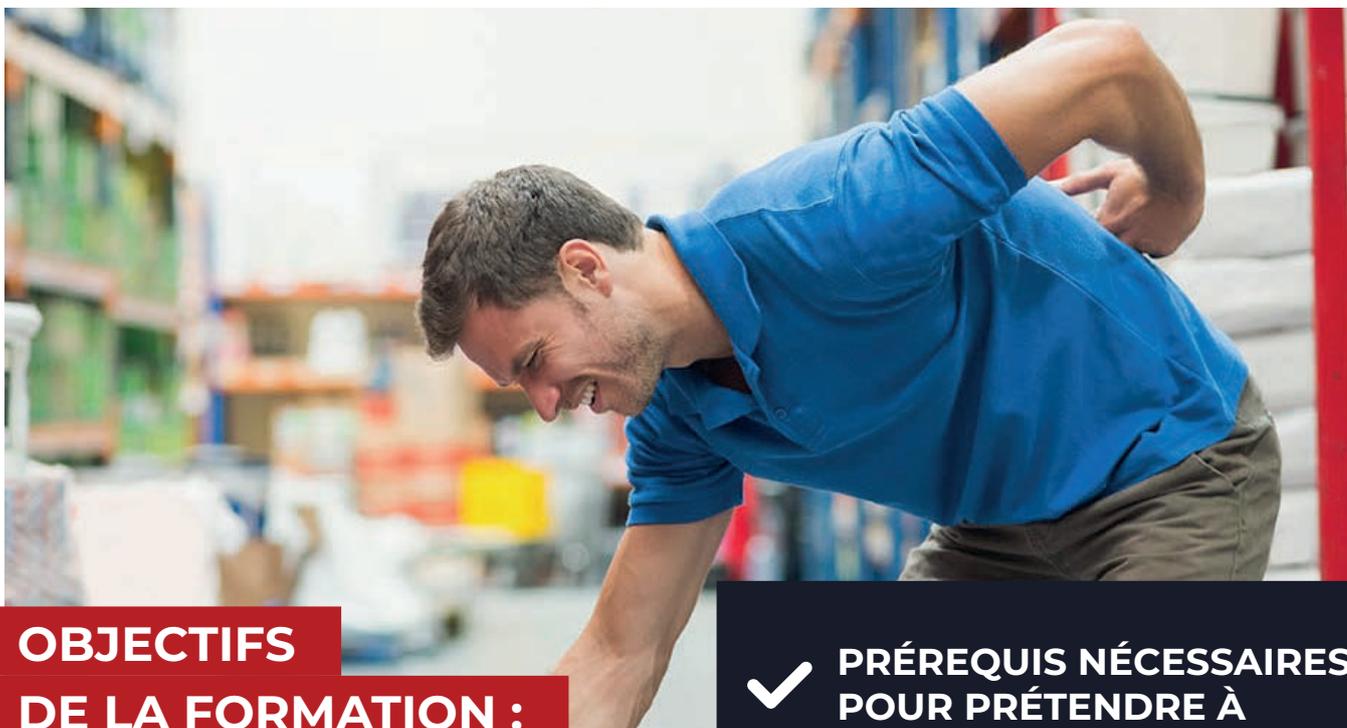
Le matin de 9h00 à 12h30 (temps de pause 10 mn)

Interpose repas\* 1h00

L'après-midi de 13h 30 à 17h00 (avec un temps de pause de 10 mn)

Ces horaires sont donnés à titre indicatifs.

\*Les modalités relatives aux repas étant évolutives en raison de la crise sanitaire, ces renseignements seront communiqués ultérieurement.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement,
- observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



## PRÉREQUIS NÉCESSAIRES POUR PRÉTENDRE À SUIVRE LA FORMATION

**PRAP initial :**  
savoir lire, écrire et comprendre la langue française.

**PRAP MAC :**  
être titulaire du certificat PRAP délivré par une entité habilitée.

### Accès à la formation :

Nous mettons tout en œuvre pour vous répondre dans les 72 heures.

Une date d'entrée en formation vous sera proposée en fonction de la planification des sessions et en fonction des places disponibles (une session peut être organisée sur demande).

## PROGRAMME

### Accueil et présentation

**Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :**

- comprendre l'intérêt de la prévention ;
- connaître les risques de son métier.

**Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :**

- caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain ;
- observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

**Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.**

- proposer des améliorations de sa situation de travail ;
- faire remonter l'information aux personnes concernées ;
- se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

## MATERIELS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES UTILISÉS

### Outil(s) pédagogique(s)

- Film INRS
- Power point de présentation
- Document de l'établissement
- Grille d'analyse
- Livret de formation

### Matériels de simulation et d'apprentissage

- Charges fictives de manutention (caisse, caisse à poignée)
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.

### Démarche pédagogique

La formation s'appuie sur une démarche déductive. Après avoir reçu les apports théoriques conformes au programme de formation initial ou de Maintien et Actualisation des Compétences du référentiel de l'INRS, le candidat sera invité tout au long de sa formation à participer à des ateliers lui permettant d'intervenir dans des situations réelles de travail.

## MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

L'évaluation est basée sur la présence à l'ensemble de la formation, sur la participation à tous les ateliers de manière active et sur un résultat satisfaisant aux exigences des épreuves certificatives.

À l'issue de la formation et en cas de validation le candidat se verra remettre un certificat PRAP IBC reconnu par l'INRS valable 24 mois (de date à date).

La prolongation de cette certification est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Ces épreuves certificatives sont réalisées selon les modalités du référentiel de certification des compétences de l'INRS.

Le candidat recevra également une attestation de formation individuelle mentionnant le contenu, la durée de la formation et les objectifs opérationnels.

Cette formation ne propose pas de validation par bloc de compétence.

Appelez nous pour plus d'informations:

 **05 53 62 24 70**

Clairvivre 24160 SALAGNAC

contact.pfo@epd-clairvivre.org | cf2c.clairvivre.fr